

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.875 — QUARANTIÈME ANNÉE — LUNDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr. — Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.

Les insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard  
et Basses-Alpes..... 5 fr. 6 fr. 17 fr.  
Autres départements et l'Algérie..... 9 fr. 12 fr. 30 fr.  
Étranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## Toujours plus bas !

Jusqu'à quel degré dans l'infamie les Allemands s'abaisseront-ils ? Chaque jour, depuis le début de la guerre, nous apportons le récit d'un nouveau crime commis par cette nation de bandits. Chaque jour, depuis six mois, nous apportons les détails d'une nouvelle cavalerie, d'une nouvelle lâcheté, de nouvelles atrocités à leur charge. Et chaque fois le forfait du jour apparaît comme plus ignoble ou comme plus monstrueux que celui de la veille.

Nous le répétons : où s'arrêteront-ils dans cette voie ?

Voici leur dernier exploit : Un sous-marin allemand a torpillé sans avis préalable quatre navires marchands anglais, contrairement à toutes les règles maritimes — et humaines — qui veulent que, à l'égard des bateaux de commerce, on ne se livre pas à la destruction d'un navire avant d'avoir recueilli l'équipage ou de l'avoir autorisé à se sauver. Les marins du commerce sont en effet des non-combattants et c'est une cruauté inutile autant que misérable de provoquer de propos délibéré la mort de non-combattants. Un bateau de guerre qui pratique volontairement cette cruauté n'accomplit pas une opération de guerre, mais un véritable meurtre collectif. C'est pourtant ce que vient de faire le sous-marin allemand dont nous parlons.

Son triste exploit démontre que la marine militaire allemande entend décidément rivaliser d'infamie avec l'armée allemande qui opère si abominablement en Belgique et en France : Les marins allemands ont ainsi la preuve qu'ils sont résolus, eux aussi, à ne plus tenir compte des prescriptions du droit des gens, ni d'aucune des règles internationales dont l'ensemble constitue pour tous les peuples civilisés ce qu'on appelle les lois de la guerre.

Il est vrai que certains d'entre eux avaient commencé déjà depuis quelque temps à égarer le chemin de la guerre, à semer la terreur et à y ajouter quelques semaines contre le paquebot français Amiral-Ganteaume au large de Boulogne nous avait donné un spécimen du savoir-faire de la marine de guerre allemande en pareille matière. Mais elle n'avait pas encore érigé le criminel procédé en système, et à plusieurs reprises ses corsaires les plus hardis, comme par exemple le fameux Emden, avaient observé envers les bateaux de commerce tombés en leur pouvoir une attitude correcte à laquelle l'Angleterre avait été la première à rendre publiquement hommage. Les croiseurs et les sous-marins allemands qui surprenaient des paquebots ne les coulaient pas avant d'avoir permis le sauvetage des équipages. Et de leur côté, bien entendu, jamais les navires de guerre anglais ou français ne se sont livrés à aucun acte de violence contre les marins ou les passagers d'un paquebot allemand.

Il y avait là des règles tellement claires et si généralement établies qu'il ne semblait pas possible d'en prévoir la violation par aucune marine du monde, fût-ce par la marine allemande : on faisait trop d'honneur à la marine de l'Allemagne, qui tombe aussi bas que son armée.

Plus bas, toujours plus bas ! Tel semble être de tous en plus le mot d'ordre de la puissance infâme. Sa haine féroce, sa rage aveugle, et sans doute aussi le sentiment qu'elle commence à avoir de la périlleuse situation où elle se trouve tout cela pousse l'Allemagne aux pires ignominies.

Notez que l'acte de révolte lâché contre des navires de commerce anglais se produit presque au lendemain du jour où la marine militaire allemande s'est si généralement employée à sauver tous les marins du Bülcher qui lui a été possible d'arracher aux flots après la perte du bateau de guerre allemand. Ainsi, même dans l'ivresse de la bataille, les marins de la noble Angleterre n'oublient pas leurs devoirs d'humanité envers l'ennemi, si odieux que cet ennemi puisse être. Bien plus, les vaincus recueillis furent comblés de soins et traités le plus galamment du monde par les vainqueurs, qui poussaient leurs attentions jusqu'à les recevoir à leur table. Et voilà la réponse que la marine allemande a fait aujourd'hui au geste chevaleresque de la marine anglaise !

CAMILLE FERDY.

## Les permissions agricoles

Paris, 31 Janvier.

M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, a demandé au ministre de la Guerre d'accorder aux territoriaux des dépôts des divers corps d'armée des permissions pour les semailles, la taille de la vigne et les divers travaux de printemps. Cette demande vient d'être satisfaite.

M. Millerand a décidé que des permissions d'une durée de quinze jours pourront être accordées aux hommes des dépôts territoriaux, à l'exception des dépôts stationnés dans les places de Dunkerque, Verdun, Toul, Epinal et Belfort.

Les titulaires de ces permissions ne pourront en aucun cas dépasser au nord la limite septentrionale des cantons suivants : Cantons de Otréville, Longueville, Bellecombe, Saint-Saens, Guchy, Arzeuil, Lyons, Gisors,

Magny, Marines, L'Isle-Adam, Luzarches, Gonesse, Le Raincy, Lagny, Rozoy, Nangis, Dannemarie, Bary, Sergines, Marilly, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cantons de Troyes, Plécy, Vandœuvre, Bar-sur-Aube, Juzennecourt, Chaumont, Nogent-le-Roi, Montigny, Bourbonne, Jussey, Combauffontaine, Soisy, Monbozon, Marchaux, Besume-les-Dames, Pierre-Pontaine.

Seuls les hommes exerçant les professions suivantes pourront bénéficier de ces permissions : les propriétaires exploitants, les fermiers, les métayers, les maîtres vâles, les domestiques agricoles, les ouvriers agricoles, les cultivateurs viticulteurs. Dans chaque dépôt territorial, les hommes ci-dessus désignés seront envoyés en permission en deux séries de 13 jours chaque.

Les hommes des dépôts territoriaux pourront obtenir ces permissions soit pour être embauchés sur place, soit pour retourner dans leurs foyers, mais sans pouvoir dépasser la limite fixée plus haut.

Les hommes affectés à la garde des voies de communication dans la zone de l'intérieur pourront obtenir les permissions visées dans la présente circulaire sous réserve que leur service demeure assuré par le jeu de la relève prévu par la circulaire du 21 octobre 1914.

L'octroi des permissions sera d'une manière générale subordonné aux nécessités du service de telle sorte que pendant les mois de février et de mars les dépôts territoriaux soient en mesure de satisfaire à toutes les demandes de renfort qui pourraient leur être adressées.

La surveillance des permissionnaires et l'utilisation au mieux des intérêts généraux de la main-d'œuvre mise ainsi à la disposition des communes incombent aux maires dans les conditions qui seront fixées par le ministre de l'Agriculture.

Lire à la 4<sup>e</sup> Page

## SOLDATS DE FRANCE

L'émouvant feuilleton de JULES MARY.

## Aux Etats-Unis

Washington, 31 Janvier.

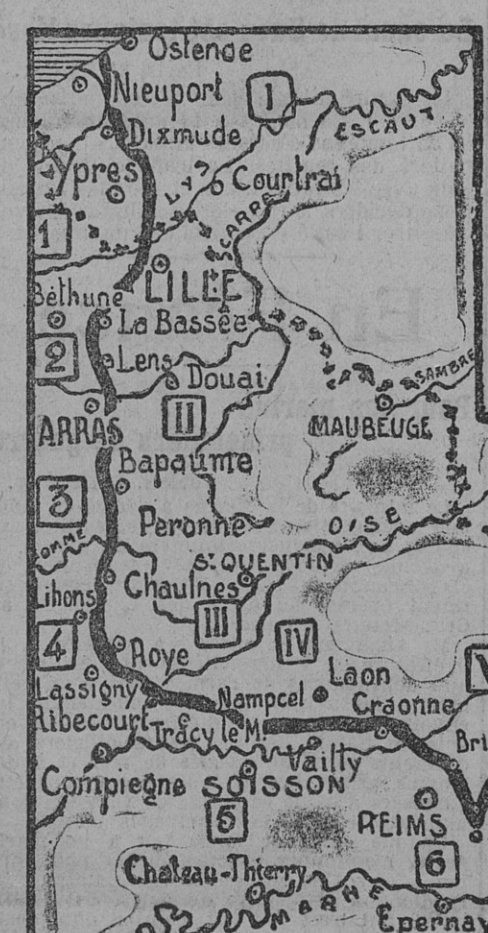
Le Sénat, les débats sur le projet gouvernemental concernant l'achat des navires, ont continué toute la nuit et dans la journée d'hier.

On a beaucoup remarqué le discours du sénateur Lodge, qui a déclaré que, si les navires internés dans les ports étaient achetés par les Etats-Unis, le pays serait plongé dans des complications internationales au sein de la plus grave et serait entraîné dans une guerre, non avec une nation, mais avec quatre.

Au nom du gouvernement, M. Underwood, dans une déclaration très remarquée, a déclaré la nouvelle d'après laquelle l'Angleterre aurait donné l'avis officiel qu'elle considérait l'achat des navires allemands au contraire, conformément au projet actuellement en discussion devant le Sénat, comme un acte violant la neutralité. On assure cependant, à ce sujet, que l'Angleterre et la France n'ont pas fait savoir d'une manière formelle qu'elles protestent contre l'achat en masse des navires ennemis. Au département d'Etat, on affirme n'avoir reçu aucun avis officiel et, conformément aux règles du droit des gens, le gouvernement considère que

## NOTRE FRONT ACTUEL

Le croquis que nous publions ci-dessous fait voir le front de bataille de la mer du Nord à la frontière suisse, tel qu'il était le 20 janvier 1915. Depuis le 20 décembre,



les modifications n'ont pas été très sensibles.

Le front vertical, dans la partie septentrionale et au centre, a été porté légèrement vers l'est sur plusieurs points dans les régions de Neuport, de la Bassée, d'Arras, de Bapaume, mais il n'a pas changé dans les régions de Chaumes et de Lassigny.

Sur le front horizontal, nous avons marqué un recul de nos troupes au nord de Soissons, la suite des combats de Crouy et de Vregny, mais à comparer les situations du 20 décembre et du 20 janvier, on se rend compte de la médiocre importance du succès allemand : une avance de 1.800 mètres environ a permis à l'ennemi d'atteindre l'Aisne.

Le front a été reporté au Nord dans la région de Perthes-les-Hurlus, dans celle de Varennes et la forteresse de Verdun s'est de plus en plus dégagée dans tous les sens.

Sur l'Aisne, nos 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> armées respectivement commandées par les généraux Maunoury, Franchet d'Espèrey et de Langie de Carry, tiennent en respect les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> armées allemandes sous von Heeringen et von Einem.

Devant Verdun, c'est le duc de Sarrebrunn (8<sup>e</sup> armée française) et von Strantz (9<sup>e</sup> armée allemande). Enfin, le général Dubail (9<sup>e</sup> armée), confiant et sur divers points refoule la VIII<sup>e</sup> armée allemande de von Demling.

Notre 4<sup>e</sup> armée, sous de Castelnau, s'oppose à la III<sup>e</sup> armée allemande de von Bulow.

Sur l'Aisne, nos 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> armées respectivement commandées par les généraux Maunoury, Franchet d'Espèrey et de Langie de Carry, tiennent en respect les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> armées allemandes sous von Heeringen et von Einem.

Devant Verdun, c'est le duc de Sarrebrunn (8<sup>e</sup> armée française) et von Strantz (9<sup>e</sup> armée allemande). Enfin, le général Dubail (9<sup>e</sup> armée), confiant et sur divers points refoule la VIII<sup>e</sup> armée allemande de von Demling.

Notre 4<sup>e</sup> armée, sous de Castelnau, s'oppose à la III<sup>e</sup> armée allemande de von Bulow.

Sur l'Aisne, nos 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> armées respectivement commandées par les généraux Maunoury, Franchet d'Espèrey et de Langie de Carry, tiennent en respect les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> armées allemandes sous von Heeringen et von Einem.

Devant Verdun, c'est le duc de Sarrebrunn (8<sup>e</sup> armée française) et von Strantz (9<sup>e</sup> armée allemande). Enfin, le général Dubail (9<sup>e</sup> armée), confiant et sur divers points refoule la VIII<sup>e</sup> armée allemande de von Demling.

Notre 4<sup>e</sup> armée, sous de Castelnau, s'oppose à la III<sup>e</sup> armée allemande de von Bulow.

Sur l'Aisne, nos 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> armées respectivement commandées par les généraux Maunoury, Franchet d'Espèrey et de Langie de Carry, tiennent en respect les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> armées allemandes sous von Heeringen et von Einem.

Devant Verdun, c'est le duc de Sarrebrunn (8<sup>e</sup> armée française) et von Strantz (9<sup>e</sup> armée allemande). Enfin, le général Dubail (9<sup>e</sup> armée), confiant et sur divers points refoule la VIII<sup>e</sup> armée allemande de von Demling.

l'Angleterre et la France ont admis le droit des neutres d'acheter de bonne foi des navires appartenant à une nation belligérante.

Londres, 31 Janvier.

Un télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

Le télégramme de Washington dit que M. J. P. Morgan, ministre des finances étrangères, a autorisé la publication de la nouvelle selon laquelle l'Angleterre, la France et la Russie ont notifié formellement au ministère des Affaires étrangères américain qu'elles s'opposent au transfert des navires appartenant à des nations ennemies. La question du *Dacia* est donc bien claire maintenant.

## LA GUERRE

### Combats d'artillerie sur tout le front

#### Un sous-marin allemand torpille quatre navires de commerce

Paris, 31 Janvier.

La réunion des Assureurs contre les accidents du travail vient de remettre à M. Millerand, ministre de la Guerre, une somme de 20.000 fr. pour être affectée à l'installation et à l'entretien au Grand-Palais d'une salle de mécanothérapie, électrothérapie, massage, etc., destinée aux blessés militaires.

### Communiqué officiel

Paris, 31 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

La lutte pendant la journée du 30 s'est bornée sur presque tout le front à un combat d'artillerie. La canonnade a été intense, de part et d'autre, sur de nombreux points. Notre artillerie a pris partout l'avantage.

Devant La Bassée, l'armée britannique a repris la totalité des tranchées qu'elle avait momentanément perdues.

Les Allemands ont canonné le clocher et l'église de Fonquevillers (au sud d'Arras).

Dans les secteurs d'Arras, de Roye, de Soissons, de Reims et de Perthes, nos batteries ont détruit deux pièces ennemies, plusieurs ouvrages, un certain nombre de lance-bombes, dispersés plusieurs rassemblements, des bivouacs et des convois.

En Argonne, dans le bois de la Gurie, où nos troupes ont dû le 29 opérer le léger recul précédemment signalé, les Allemands ont prononcé hier près de Fontaine-Madame trois nouvelles attaques qui ont été repoussées.

De l'Argonne aux Vosges, aucun changement. Nous tenons notamment près de Badonviller le village d'Angomont que les Allemands prétendent avoir occupé.

### La marine allemande au ban de l'humanité

#### Quatre navires de commerce anglais torpillés par un sous-marin allemand

Fleetwood, 31 Janvier.

Le sous-marin allemand U 21 a torpillé, puis coulé le vapeur anglais *Ben Cruachen*, de North Shields. L'équipage, qui comprenait 21 hommes, a été débarqué à Fleetwood dans la mer d'Irlande.

Londres, 31 Janvier.

Le *Ben Cruachen* a été coulé de bonne heure ce matin. L'incendie militaire du X<sup>e</sup> corps d'armée du quai Kléber, à Strasbourg, avait été presque complètement détruit par un incendie et que le sinistre était attribué à la malveillance. Voilà un fait qui pourrait susciter de cruelles représailles envers la population civile.

Le Conseil de guerre de Strasbourg continue à prononcer des condamnations nombreuses contre les personnes accusées d'avoir manifesté des sentiments français. M. Auguste Aman, négociant, a été condamné à trois mois de prison pour avoir dit que le commandant des sapeurs-pompiers de Strasbourg se réjouissait de pouvoir bientôt présenter ses hommes à un général français.

Un journaliste, Karl Hamlay, s'est vu condamner à six mois de prison pour insultes envers les institutions allemandes. L'ingénieur Offner a été puni de six semaines de la même peine pour avoir répandu des nouvelles fausses dans un journal français. Le comptable Burner et le journaliste Boos ont enfin appris à leurs dépens que le cri de : « Vive la France ! » valait neuf mois de prison. De multiples condamnations de quatre à vingt jours ont été prononcées pour défaut de papiers, armes dissimulées ou pigeons en liberté.

Fleetwood, 31 Janvier.

Le vapeur anglais *Ben Cruachen* a été torpillé à 2 milles à l'ouest par le sud de la bouée lumineuse de lune. Les 23 marins réfugiés dans les chaloupes du vapeur ont été recueillis par le bateau de pêche *Marguerite*, qui les a débarqués à Fleetwood.

Lorsque le sous-marin allemand rencontra le *Ben Cruachen*, à dix heures trente du matin, il s'accorda à l'équipage que dix chaloupes pour quitter le navire. Les marins étaient à peine installés dans les chaloupes que le sous-marin allemand torpilla le vapeur anglais. Huit chaloupes et vapeurs, qui se trouvaient dans le voisinage, ont regagné aussitôt le port.

Le Havre, 31 Janvier.

Ce matin, vers 9 heures, le steamer anglais Tokomaru, venant de la Nouvelle-Zélande, se trouvait à 8 milles au nord-ouest du cap de la Hève, lorsqu'une explosion, dont les causes sont inconnues, se produisit subitement par bord. Le chalutier *Semper*, de Boulogne, qui se trouvait à peu de distance, se porta au secours de l'équipage du steamer et recueillit les 57 hommes qui le montaient ; ils furent ramenés au Havre dans l'après-midi.

Le Tokomaru mit une heure et demie à couler. Il portait 97.000 boeufs frigorifiés, une grande quantité de denrées et pour une valeur de 1.500 livres sterling de vêtements officiels par la Nouvelle-Zélande aux réfugiés belges.

Paris, 31 Janvier.

Voici, d'après le ministère de la Marine, la liste des navires torpillés :  
Le vapeur anglais Tokomaru a été coulé le

30 janvier, à 10 heures, à 7 milles dans l'ouest-nord-ouest du cap Antifer, par une torpille de sous-marin allemand. Son chargement a été sauvé par des torpilleurs français.

Le vapeur anglais *Leoria* a été également torpillé par un sous-marin allemand le même jour, à 15 heures, à 15 milles dans l'ouest du cap Antifer ; il n'a pas coulé et a pu être remorqué au Havre sous l'escorte de torpilleurs français.

Dans la mer d'Irlande, les vapeurs anglais *Linda-Blanche* et *Buchanan* ont été torpillés par des sous-marins allemands.

### Une protestation du ministre de la Marine

Paris, 31 Janvier.

Le ministère de la Marine nous communique la note suivante :

Jusqu'à ce jour, par une sorte de respect d'eux-mêmes, les marins allemands n'avaient, en général, coulé les navires de commerce alliés surpris par eux qu'après avoir recueilli les équipages ou les avoir autorisés à se sauver.

Comme dérogation à cette règle ils n'avaient guère à se reprocher que l'acte criminel commis au large de Boulogne contre le paquebot français Amiral-Ganteaume, chargé de femmes et d'enfants belges et qui, atteint par une torpille de sous-marin allemand, put heureusement gagner la côte après avoir été secouru par des navires amis qui sauvèrent la plupart des passagers.

Aujourd'hui, la marine allemande a décidé de violer systématiquement et délibérément le droit des gens. Ses officiers ont reçu l'ordre de ne plus rien respecter et de se mettre au ban de l'humanité. Et c'est ainsi que dans la journée du 30 janvier les sous-marins allemands ont torpillé sans avis préalable quatre navires marchands anglais, dont deux dans le voisinage du Havre et deux dans la mer d'Irlande.

Le monde entier s'élèvera avec horreur contre un tel procédé de guerre indigne d'une nation civilisée.

### L'Autriche voudrait toujours la Paix

Lond



tes qu'on ne le croyait, ou qu'ils aient reçu des renforts. Les troupes françaises ont pu, malgré un violent bombardement, se maintenir sur le terrain conquis pendant la journée, et en organiser la défense. Ces gains peuvent être situés sur une ligne allant de Burnhaupt-le-Bas à Ammerwiller, soit à 10 kilomètres environ au sud-ouest de Mulhouse et à 10 kilomètres au nord-ouest d'Altkirch.

### Dans les Flandres

#### Le combat de Cuijnchy

— Communiqué officiel anglais —  
Londres, 31 Janvier.  
Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :  
Hier près de Cuijnchy, l'ennemi en nombre assez considérable a exécuté une attaque qui a été facilement repoussée.  
Nous avons compté plus de 200 cadavres allemands devant les tranchées occupées par les Anglais dont les pertes ont été faibles.

#### Le bombardement de Furnes

Paris, 31 Janvier.  
Pour se venger de leur grave échec d'Ypres, les Allemands ont soumis pendant les journées des 25, 26 et 27 janvier, la côte et l'histoire de la ville de Furnes à un bombardement continu d'artillerie de campagne et de gros calibre. Plus de 300 obus de gros calibre ont été envoyés sur la vieille cité flamande au cours de la seule journée de mercredi, et la population a été évacuée sans aucune nécessité militaire. Plus de plusieurs centaines d'habitants n'ont pas voulu abandonner leur foyer et attendent stoïquement sous le mitrailleur.  
Le roi Albert, en réponse à des vœux qui lui avaient été adressés, a envoyé à l'administration communale de Furnes la lettre suivante, qui a été affichée sur les murs de la ville :  
Messieurs, le roi, qui considère que la ville de Furnes est maintenant le cœur de la patrie, a reçu avec joie et reconnaissance l'aimable adresse que lui avez envoyée. Vos concitoyens ont fait preuve dans les moments les plus critiques d'un courage et de vertus civiques qui les honorent. Le souverain est heureux de leur en adresser aujourd'hui ses félicitations, en même temps que l'expression de sa gratitude pour l'attachement que la population ne cesse de lui témoigner si glorieusement.

### En Belgique

#### Les nouveaux billets de banque belges

Amsterdam, 31 Janvier.  
Les nouveaux billets de banque émis par la Société générale belge ne sont pas du goût des Allemands parce qu'ils portent le portrait de la reine des Belges Louise-Marie. Les autorités allemandes ont proposé de remplacer le portrait de la reine par celui de Rubens.

#### Anvers entrepôt allemand

Amsterdam, 31 Janvier.  
Une grande quantité d'approvisionnements arrivent à Anvers, où ils sont emmagasinés par les troupes.

#### Les réquisitions

Rotterdam, 31 Janvier.  
Le Nieuwe Rotterdamse Courant du 15 janvier publie l'information suivante : Les réquisitions faites par les Allemands dans le territoire occupé de Belgique ont pris depuis quelque temps des proportions énormes. Un grand industriel de Verviers, qui a tiré pour 125000 francs de cuir ; il ferma ses ateliers à la suite de cette réquisition, mais les Allemands exigèrent qu'il reprit le travail, sous menace de tout saisir. Il a donc dû obéir et céder aux Allemands la moitié de tout le cuir qui sort de ses ateliers.  
Un fabricant de draps de Verviers, qui avait cette mesure et craignit le même sort, fit venir 2000 femmes pauvres, donna à chacune d'elles suffisamment de drap pour faire un manteau, et ensuite l'argent nécessaire pour confectionner ce manteau et acheter des boutons ; de cette manière, il a pu échapper au drap tout au moins ne tomberait pas entre les mains des Allemands.

### En Allemagne

#### La vie à Berlin

Genève, 31 Janvier.  
Le coût de la vie à Berlin, d'après un témoin digne de foi, a augmenté sur toute la ligne dans de plus ou moins grandes proportions. Le beurre, par exemple, coûte 4 francs le kilo, les pommes de terre 1 franc le kilo, les œufs valent 35 centimes pièce. Le pain est plus grisé que le pain français, et le pain noir, dit pain de guerre, commence à faire son apparition sur toutes les tables.  
Pourtant, les Allemands se croient suffisamment approvisionnés en tout pour aller jusqu'au bout.

#### Les approvisionnements

Amsterdam, 31 Janvier.  
Suivant le Nieuwe Van Den Tag, la banque d'Amsterdam a reçu, de la Reichsbank, à Berlin, 62 millions 1/2 de francs en or. Cette somme est destinée, évidemment, à des achats d'approvisionnements, dont le gouvernement hollandais n'a pas encore interdit l'exportation.  
Genève, 31 Janvier.  
Le Journal de Genève apprend de Buresart que la majeure partie des céréales achetées au cours de ces dernières mois par l'Allemagne, ne lui sera pas délivrée sous prétexte qu'elle manque de wagons pour les transporter.

#### La croix de la haine

Londres, 31 Janvier.  
Le Berliner Tagblatt annonce que le kaiser a conféré à M. E. Fissauer, auteur de l'hymne de haine contre les derniers mois par l'Allemagne, le titre de baron de la quatrième classe, avec couronne.

#### Les socialistes du kaiser

Zurich, 31 Janvier.  
Selon le Vorwärts, de Berlin, les députés socialistes allemands se réuniront au Reichstag le 3 février. On prévoit que leurs délibérations dureront deux jours.

#### La Guerre coloniale

##### La défense de l'Angola

Londres, 31 Janvier.  
Une dépêche de Lisbonne annonce que des renforts ont été envoyés à Angola, où les Allemands occupent encore, dans une grande portion du territoire. Ces renforts, sous le commandement du lieutenant-colonel Woodard, sont destinés à résister à l'offensive d'invasion de la part des Allemands.

### Le Blocus de l'Allemagne et de l'Autriche

#### Ce que dit M. Angagneur

Paris, 31 Janvier.  
Un de nos confrères demande à M. Angagneur quelles mesures avaient été prises pour assurer le blocus de l'Allemagne et de l'Autriche.  
Le ministre de la Marine, après avoir déclaré que les mesures prises par le gouvernement français pour assurer le blocus de l'Allemagne et de l'Autriche, sont destinées à résister à l'offensive d'invasion de la part des Allemands.

### L'Action russe

#### Communiqué officiel russe

Pétrograde, 31 Janvier.  
L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :  
Dans la région des forêts au nord de Pikkalen et Gumbinen, les combats continuent.  
Dans la région du village de Lobegalen, nous avons repoussé les Allemands par des contre-attaques à la baïonnette.  
Sur la rive gauche de la Vistule aux abords de Porgimoff, les Allemands, dans la nuit du 29 janvier, et le lendemain, ont réitéré leurs attaques contre nos positions, mais ils furent partout repoussés avec de grosses pertes. Une seule tranchée resta entre les mains de l'ennemi.  
Dans la région du village de Jidomitz, les tentatives allemandes pour prendre deux fois défensive dans la journée du 29 ont échoué.  
Sur le front des Karpathes, entre les cols Doukka et Pyskhoff, les combats repoussés à la baïonnette, nous avons concentré le contingent des secteurs voisins, l'ennemi tenta de prononcer une offensive par la vallée de la Sa inférieure et par les voies conduisant à travers les cols vers Sampor et Stry.

#### Les combats dans les Karpathes

Pétrograde, 31 Janvier.  
Les combats livrés dans les Karpathes, les 28 et 29 janvier, dans plusieurs secteurs de notre front, nous ont été favorables. Notre offensive a été particulièrement heureuse dans la région des villages de Nijka et de la Polanka, au sud-ouest de la passe de Doukka, où, par des attaques à la baïonnette, nous avons enlevé trois lignes de tranchées ennemies. Elle a été également heureuse sur le front sud-ouest à Isliok, à Baligród, et au sud-est de Ludoviski, où, dans un secteur, nos troupes sont parvenues au réseau de fils de fer qui défend la position ennemie. Nous avons fait encore prisonniers, pendant ces deux journées du 28 et du 29, 35 officiers et plus de 2.500 soldats ; nous avons enlevé deux mitrailleuses et un canon.

#### La réunion du Conseil d'Empire

Pétrograde, 31 Janvier.  
En ouvrant la session du Conseil d'Empire, le président du Conseil des ministres a prononcé le discours suivant :  
Une ordonnance impériale convoque le Conseil après six mois d'intermission de ses séances. Au cours de ces six mois, le Conseil a accompli de ses travaux au milieu des échos de la tempête déchaînée par la guerre. En une telle circonstance, je suis bref dans mon allocution, car un pareil moment exige des actes et non des paroles.  
Avec une foi sans réserve, dans la Providence divine qui bénit l'initiative de notre monarchie, avec une confiance profonde dans la direction générale que nous suivons, placés par la souveraineté à la tête des armées russes, avec un espoir inébranlable dans la valeur éprouvée de nos troupes victorieuses. Enfin, avec la certitude pour les mérites de nos alliés, nous attendons en toute tranquillité et assurance l'issue de la lutte que nous nous engageons, mais avec confiance.  
Sans saluer à l'occasion de l'ouverture de vos travaux ordinaires, je me permets d'exprimer la certitude que votre labeur sera pénétré de la conscience de l'importance que présentent les circonstances actuelles et que vous vous laisserez guider par le même élan patriotique que le Conseil d'Empire manifeste à ses mois. L'empereur et la Russie l'attendent de nous tous.

#### L'avance russe en Prusse orientale

Copenhague, 31 Janvier.  
Des fugitifs en misérable condition arrivent de nouveau à Berlin venant de la Prusse orientale où la nouvelle de la dernière avance des Russes sur Gumbinen s'est répandue parmi la population.  
Les fugitifs disent que la situation est désespérée, notamment dans la classe pauvre, qui n'est pas à même d'émigrer par suite du manque d'argent et de vivres. Beaucoup de gens meurent par suite de privations.

#### L'offensive russe est générale

Pétrograde, 31 Janvier.  
L'offensive russe continue sur l'immense front allemand où elle s'accuse surtout sur les deux ailes. Elle n'en a pas moins lieu également sur la rive gauche de la Vistule où dans la région de Bordjimoff, nos alliés, dans des duels d'artillerie et des combats de tranchées en tranchées, ne se contentent plus de maintenir l'offensive, mais le rejettent hors de ses retranchements.  
Dans les Karpathes, les Autrichiens ont été mis en fuite dans la partie occidentale de ces montagnes et les succès russes s'affirment sur toute la ligne jusqu'au chemin de fer de Muncac (Hongrie).

#### Le Blocus de l'Allemagne et de l'Autriche

Paris, 31 Janvier.  
Un de nos confrères demande à M. Angagneur quelles mesures avaient été prises pour assurer le blocus de l'Allemagne et de l'Autriche.  
Le ministre de la Marine, après avoir déclaré que les mesures prises par le gouvernement français pour assurer le blocus de l'Allemagne et de l'Autriche, sont destinées à résister à l'offensive d'invasion de la part des Allemands.

#### En Espagne

Barcelone, 31 Janvier.  
Conformément à la déclaration faite avant-hier à la Chambre des députés, par M. Soriano, et pour répondre à une récente manifestation de quelques membres de la droite, les députés radicaux de Barcelone sont allés, hier soir, déposer leurs cartes au consulat de France.

#### En Angleterre

##### Un discours de lord Rosebery

Edimbourg, 31 Janvier.  
Parlant, dans une importante réunion, tenue en faveur des enrôlements volontaires, Lord Rosebery a préconisé l'économie des ressources nationales, surtout par les municipalités, afin d'attendre le maximum de résultats.

### La Guerre aérienne

#### Des aéronefs allemands sont signalés dans la Baltique

Copenhague, 31 Janvier.  
Dans les derniers jours, plusieurs aéronefs allemands ont été vus survolant la Baltique et se dirigeant vers l'est. Ils se sont constamment tenus à plusieurs milles de la côte danoise ; ils étaient cependant parfaitement visibles, car le temps était clair. Ils paraissent être de dimensions énormes, et d'une forme différente de celles des Zeppelins.  
On croit que le but de ces excursions est de reconnaître les ports russes de la Baltique et les baies de la Finlande.

#### Les Allemands font sauter les usines d'Aviatik

Paris, 31 Janvier.  
Les usines d'Aviatik, engin de guerre aérien allemand, qui s'élevaient dans la banlieue de Mulhouse, ont été détruites par l'artillerie allemande. On y fabriquait, jour et nuit, des engins de guerre qui allaient tuer la mort et l'incendie, et multiplier des innocents dans maintes villes de France. En bombardant les usines de l'Aviatik, les Allemands ont donc, peut-être, voulu empêcher que, par un coup de main, nous n'en rendions maîtres.

### Sur Mer

#### Deux destroyers anglais détruisent un sous-marin allemand

Harwich, 31 Janvier.  
On prétend couramment ici que la patrouille vigilante de la mer du Nord a obtenu un nouveau succès. Deux destroyers anglais ont aperçu le périscope d'un sous-marin ennemi, s'approchant pour attaquer les bateaux anglais ; les torpilleurs se sont avancés rapidement et ont détruit le sous-marin qui doit avoir été détruit, si on en croit l'unique qui apparut à la surface de la mer, après la collision.

### L'Italie et la Guerre

#### Les intrigues du prince de Bulow et de M. Giolitti

Rome, 29 Janvier (retardée dans la transmission).  
Depuis quelques jours, la chronique parlementaire italienne est détrempée par une manœuvre dirigée contre le cabinet Salandra et attribuée au parti qui préside à M. Giolitti ; bien que les dessous de cette affaire soient encore fort obscurs, on peut les résumer comme suit :  
Peu après le tremblement de terre, le ralentissement de l'organisation des secours par suite du manque de communications entre Rome et les lieux sinistrés fournit à certains partis politiques l'occasion de formuler des journaux et de proposer des mesures de M. Giolitti, qui répondit à leurs doléances à peu près dans ces termes :  
« Nous sommes prêts à accepter de profiter de l'occasion que leur donne le tremblement de terre pour attaquer la diligence gouvernementale, mais nous ne sommes pas prêts à être transformés en une « automobile blindée » et que l'attaque ne se produira pas sans dommage pour les intérêts de la nation. »

#### La Chine affirme sa neutralité

Londres, 31 Janvier.  
Un message de Pékin au Daily Telegraph dit : « Je suis informé que le ministre des Affaires étrangères prépare une importante note circulaire à toutes les puissances qui inaugurerait une nouvelle ère. »

### En Extrême-Orient

#### Le canal de Suez est toujours libre

Paris, 31 Janvier.  
La Compagnie de Suez fait connaître que le canal reste ouvert à la navigation ainsi qu'en témoigne d'ailleurs la publication journalière des recettes. Le trafic s'exécute de jour avec les précautions et sous les restrictions décidées par l'autorité militaire en vue d'assurer l'entière sécurité des navires.

### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le témoignage de la première victoire.  
Sur la tombe le premier discours a été

### En Espagne

#### Un discours de lord Rosebery

Edimbourg, 31 Janvier.  
Parlant, dans une importante réunion, tenue en faveur des enrôlements volontaires, Lord Rosebery a préconisé l'économie des ressources nationales, surtout par les municipalités, afin d'attendre le maximum de résultats.

#### En Espagne

Barcelone, 31 Janvier.  
Conformément à la déclaration faite avant-hier à la Chambre des députés, par M. Soriano, et pour répondre à une récente manifestation de quelques membres de la droite, les députés radicaux de Barcelone sont allés, hier soir, déposer leurs cartes au consulat de France.

#### En Angleterre

##### Un discours de lord Rosebery

Edimbourg, 31 Janvier.  
Parlant, dans une importante réunion, tenue en faveur des enrôlements volontaires, Lord Rosebery a préconisé l'économie des ressources nationales, surtout par les municipalités, afin d'attendre le maximum de résultats.

#### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le témoignage de la première victoire.  
Sur la tombe le premier discours a été

### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le témoignage de la première victoire.  
Sur la tombe le premier discours a été

#### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le témoignage de la première victoire.  
Sur la tombe le premier discours a été

#### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le témoignage de la première victoire.  
Sur la tombe le premier discours a été

#### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le témoignage de la première victoire.  
Sur la tombe le premier discours a été

#### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le témoignage de la première victoire.  
Sur la tombe le premier discours a été

#### En France

#### Pour les marins prisonniers de guerre

Toulon, 31 Janvier.  
Le ministre de la Marine a décidé de créer une organisation spéciale pour faciliter les envois aux marins prisonniers de guerre. Il a décidé, en outre, que la centralisation, la classification et le contrôle de ces envois seraient opérés au dépôt des Equipages, au Grand-Palais, à Paris.  
M. Angagneur a adressé à cet effet à la Préfecture du Ve arrondissement maritime et aux dépendances de l'armée navale une circulaire les avisant que dès maintenant les envois en espèces et ultérieurement les envois en nature destinés à des officiers des différents corps de l'armée de mer et à des marins prisonniers de guerre pourront être adressés à M. le capitaine de vaisseau commandant le dépôt des Equipages à Paris.  
Chaque envoi de fonds fait à un marin devra mentionner exactement le nom, prénoms, corps et grade du destinataire avec l'indication obligatoire du lieu où il est interné. S'il n'est pas fait mention d'un destinataire, l'envoi sera considéré comme fait à titre de don pour l'ensemble des prisonniers de guerre de l'armée navale.  
M. Angagneur ajoute que toutes les mesures que permettront les circonstances pour assurer la remise aux intéressés des sommes envoyées seront prises, mais il doit être bien entendu que le département de la Marine ne saurait être rendu responsable en cas de non réussite de l'envoi.

#### L'anniversaire de Déroulède

Paris, 31 Janvier.  
Les amis de Paul Déroulède ont célébré aujourd'hui son anniversaire dans le modeste petit cimetière de La Celle-Saint-Cloud.  
Sur la tombe du grand patriote on a déposé à profusion des bouquets, gerbes et couronnes. On a encadré de drapeaux, mais le meilleur ornement de cette tombe est un poteau-frontière ; le premier poteau allemand arraché par nos soldats sur la route de Mulhouse, que les amis de Paul Déroulède ont apporté à Paris pour offrir à celui qui jusqu'à sa mort avait révisé de l'Alsace un peu de la terre reconquise et le







# NOUVELLES GALERIES

MARSEILLE

## Continuation de la Mise en Vente de BLANC-LINGERIE-DENTELLE

SERVIETTES de toilette nid d'abeille. Les 6 <b>2.95 1.75 1.45</b>	STORES linon crème, application sur tulle avec volant. Le Store <b>4.95</b> Brise-bise assortis <b>1.95</b>	PANTALONS ou CULOTTES shirting, garnis broderie main ou mécanique. En réclame <b>2.95 2.45 1.95 1.60</b>	ENTRE-DEUX et DENTELLE imitation Valenciennes, maille ronde, pour garniture de lingerie. Hauteurs : 3 cm 2 cm 1/2 2 cm La pièce de 11 mètres : <b>3.45 2.95 2.45</b>
SERVIETTES de toilette éponges blanches. Les 6 <b>4.95 3.95 2.45</b>	CHEMISES DE NUIT pour dames, shirting souple, garniture galon russe. En réclame <b>2.95</b>	CORSETS forme nouvelle, en coutil satin, avec pois couleur. En réclame <b>7.95</b>	DENTELLE et ENTRE-DEUX pur fil, pour stores et rideaux. Hauteurs : 12 cm, le mètre <b>1.25</b> 10 cm, le mètre <b>0.85</b>
NAPPES damassées crème. La Nappe <b>1.25</b>	CHEMISES DE JOUR shirting, garnies broderie mécanique ou dentelle fil. En réclame <b>3.95 2.95 1.95</b>	FAUX-COLS percale fine, forme nouvelle. La boîte de 6 <b>2.30</b>	DENTELLE DU PUY avec glands, pour ouvrages. Le mètre <b>1.85</b>
DRAPS DE LIT toile blanche du Nord, sans couture. Le Drap 240/350 <b>7.45</b> 200/300 <b>5.45</b> 160/275 <b>4.45</b>		CALEÇONS tennis coton, disposition nouvelle. Le Caleçon <b>2.45</b>	
MOUCHOIRS blancs de Cholet, taille 50 cent. La douzaine <b>3.95</b>			

### Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et dévants incassables.

## PRIX UNIQUE 42 fr.

A l'inouï Tailleur (Rue Colbert 16, Rue St-Ferréol, 60, MARSEILLE) (Rue de la Madeleine, 37, AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE)

### Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

La famille Poulquien, réfugiés chez M. Boucrahan, à Franquevaux (Gard), recherche M. Gilles Auguste, qui a quitté le Dépôt des réfugiés de Nîmes sans laisser d'adresse.

### COURS PUBLICS

#### INSTITUT COLONIAL

Les cours suivants auront lieu à l'Institut Colonial, 3, rue Noailles, du 1<sup>er</sup> au 6 février :

Lundi, à 3 h. 45 soir, M. Masson. — Tonkin, industries indigènes; colonisation européenne. Même jour, à 5 h. du soir, M. Laurent. — L'Aluminium. Mardi, à 5 h. soir, M. Masson. — La découverte du Nouveau Monde.

Mercredi, à 3 h. 45, M. Raymond. — Le législateur colonial. Même jour, à 5 h. M. Jumeau. — Gomme adhésive et tano-gomme.

Jeudi, à 3 h. 30 matin, M. Davin. — Culture du cotonnier. Même jour, à 5 h. 45, D<sup>r</sup> G. Reynaud. — L'eau potable dans les régions en campagne et la défense contre les épidémies.

Vendredi, à 3 h. soir, D<sup>r</sup> de Cordemoy. — Races et productions ovines en Afrique occidentale. Samedi, à 3 h. 30 soir, D<sup>r</sup> G. Reynaud. — Les rémèdes des Européens dans les pays chauds.

#### FACULTE DE DROIT

Cours professés à la Faculté des Sciences de Marseille, par les professeurs de la Faculté de Droit d'Alger, du 1<sup>er</sup> au 6 février :

Mardi, à 2 h. 30, M. Bonnacarrère. — Les sociétés.

Mercredi, à 2 h. M. Raymond. — Le commerce français.

Vendredi, à 2 h. 30, M. Dumas. — Le Parlement.

#### FACULTE DES LETTRES

Cours publics professés à la Faculté des Sciences de Marseille par les professeurs de la Faculté des Lettres d'Alger, du 1<sup>er</sup> au 6 février :

Lundi, à 11 h. M. Bonafons. — La Césaire Purgatoire; Chant XXIX et suivants.

Mardi, à 2 h. 15, M. Clerc. — Châteaubriand diplomate; ses débuts dans la carrière. Même jour, à 11 h. M. Constant. — Quintilien; l'Institut oratoire. Même jour, à 2 h. 30, M. Constant. — Roman de Flaminia (suite). Même jour, à 5 h. M. Masson. — L'Alsace industrielle.

Vendredi, à 2 h. 30, M. Ducros. — Le patriotisme et la Révolution française.

Samedi, à 3 h. M. Brenons. — Rôle de la tragédie grecque dans l'éducation civique.

#### COURS LIBRE

Mardi prochain 2 février, à 14 h. 30, à la Faculté des Sciences (salle de Cours du 2<sup>e</sup> étage, entrée par les allées de Meilhan), aura lieu le quatrième leçon de cours public de Léonery, sur le Principe de relativité. Elle aura pour objet : l'Univers de Minkowski.

### Revue Financière

Si les transactions sont demeurées limitées cette semaine sur le marché des valeurs, par contre un compartiment a accusé une bonne obligation : c'est celui de nos rentes françaises que les votes émis par la Chambre et le Sénat ont mises en évidence. Le grand succès qu'ont obtenu auprès du public l'émission, actuellement en cours, des Bons Municipaux de la Ville de Paris, est dû aux nombreux avantages que présente l'acquisition de cette valeur et dont, à plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Rappelons notamment que ces bons bénéficient d'un intérêt de 5,50 %, net de toute charge, et payables avec le capital, un an après la date de leur souscription. Les porteurs de ces mêmes bons jouissent, en outre, d'un droit de priorité aux emprunts futurs que pourrait contracter la ville de Paris avant leur échéance, et ils seraient acceptés alors comme numéraire pour la libération de ces mêmes emprunts.

### Tribune du Travail

On demande femme de ménage, toute la journée, avec références. S'adr., 8, cours Belsunce, 3, de 8 à 10 heures.

On demande des mécaniciens avec leur machine pour travailler à l'atelier, 9, rue de la Darse, au 3<sup>e</sup>.

Apprentie tailleur est demandée, 85, rue de la République.

On demande jeune fille pour courses et garder bureau, bonne tenue. Se présenter, de 9 h. à midi, 2, rue Noailles, entrésoil.

On demande deux jeunes hommes de 18 ans pour le travail de teinturerie. Teinturerie Ollivier, traverse Chape, 37.

On demande une bonne à tout faire, bonnes références, inutile de sa présenter si l'on est pas capable, rue Breteuil, 27, Penne, bourgeois.

On demande bonne à tout faire, pour la campagne, bonne d'enfant de 30 à 35 ans, bonne femme de chambre pour la ville et la campagne, tous les jours, à partir de 9 h., rue St-Philomène, 105, (à l'œuvre), réfugiés.

Grand nombre d'ouvrières pour pantalons coutil blanc, prêts à emporter, sont demandés. S'adr. Mme Fava, 23, rue Fort-Notre-Dame, 2<sup>e</sup>, au fond du corridor.

On demande des ouvriers cordonniers pour le travail militaire, et des coupeurs pour la chaussure, chez Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins.

On demande un jeune garçon de 15 ans, bonne tenue, ayant certificat d'études et références. S'adr., de 10 h. à midi, bureau du journal.

On demande une pommère connaissant la machine, 4, rue Rameau, au 3<sup>e</sup>.

### Vient de paraître

Le 5<sup>e</sup> FASCICULE de 1914

## HISTOIRE ILLUSTREE de LA GUERRE DU DROIT

Par EMILE HINZELIN

Préface de PAUL DESCHANEL, de l'Académie française, Président de la Chambre des Députés.

EDITION DE GRAND LUXE, MERVEILLEMENT ILLUSTREE

Ce 5<sup>e</sup> fascicule contient, outre de nombreuses illustrations dans le texte, deux magnifiques hors-texte en couleurs, un merveilleux portrait du Roi de Serbie et une touchante composition : Le Promier soin, du grand artiste catalan de Riquer.

PRIX DU FASCICULE : 90 centimes

En vente chez nos Dépositaires et principaux Libraires, Marchands de Journaux, Gares, etc.

### Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de ventes ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal

#### LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une détermination de date dans le ressort du tribunal.

#### CHAMBRES meublées indé-

pendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

## LA TOUX

Quelle que soit son origine est TOUJOURS INSTANTANÉMENT SOULAGÉE par l'emploi des

## PASTILLES VALDA

antiseptiques

REMEDE MERVEILLEUX, INCOMPARABLE pour la GUÉRISON RADICALE des RHUMES, RHUMES de CERVEAU, MAUX de GORGE, LARYNGITES récentes ou invétérées, BRONCHITES aiguës ou chroniques, GRIPPE, INFLUENZA, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

FAITES BIEN ATTENTION DEMANDEZ, EXIGEZ

Dans toutes les Pharmacies au prix de 1 25

La BOITE de VÉRITABLES PASTILLES VALDA PORTANT LE NOM VALDA

## VICES DU SANG

GUÉRIS par le

## DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

### Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'éczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucres concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. — 6 flacons, 26 fr. (Expédition contre mandat-poste)

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Alger, 30, MARSEILLE

DEPÔTS : Ph<sup>o</sup> du Serpent, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les bonnes pharmacies.

Ph<sup>o</sup> de Dou. — ARLES : Ph<sup>o</sup> Mauré. — AVIGNON : Ph<sup>o</sup> Maris et Rolland. — LA CIOTAT : Ph<sup>o</sup> Barrière. — CANNES : Ph<sup>o</sup> Favre. — NICE : Ph<sup>o</sup> Rostignol. — ALAIS : Ph<sup>o</sup> Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

## Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !

Guérison radicale par le

## SIROP ANTIBACILLAIRE DE MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : Toux, Rhumes, névroses, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose, etc.

Ne poursuivant qu'un but humanitaire, celui de développer de plus en plus les bienfaits résultant de l'efficacité de notre sirop, dans les masses populaires, nous l'avons délivré gratuitement, pendant trois ans, à tous les malheureux et à tous les malades indigents, nous avons résolu de le vendre à un prix des plus modiques.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes - 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille, ajouter 0.60 pour le port. — Par 6 flacons franco

Dépôt Général : Ph<sup>o</sup> DIANOUX, Grand Chemin d'Alger, 30, Marseille Ph<sup>o</sup> du SERPENT, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les bonnes pharmacies

## DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DÉTAIL

## AU GRAND S'-MICHEL

40, rue des Minimes

### Ouvrières "Sacs"

sont demandées, 1, rue du Génie, S'y adresser.

### Appartements Meublés CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia

### JOLI LIT

à vendre, 2 places avec sommier. S'adresser Magasin Modes, rue Montgrand, 30.

### PANTALONNIÈRES

sont demandées. Maison Amic, 5, rue Lullu. Travail bien payé.

### LE STYLO DU SOLDAT

Pour écrire sur le champ de bataille avec de l'eau, du vin, du café, etc.

INDISPENSABLE AUX MILITAIRES est expédié franco par poste AVEC UNE PLUME DE RECHANGE Contre 1 fr. 15 adressés à M. JUGE, dépositaire du "Petit Provençal", à Toulon.

EN VENTE (Déposit, et march. de journaux)

## REVANCHE

Chant patriotique dédié à nos vaillantes armées de l'Est

Prix : 10 cent.

Dépôt : Louis SIMON, éditeur, 2, rue Glanvieux, Marseille.

### COMPTABLE DIPLOMÉ

Paris désire occuper un emploi pendant la durée de la guerre, bonnes références. Ecrire E. Barthélemy, bar Glacier, cours Saint-Louis.

### POUR NOS SOLDATS

Vous trouverez

## CHEZ MAISTRE

place de la Préfecture, 1 Des couvre-nuques, manteaux, pélerines, matelas, etc. fabriqués avec des toiles supérieures absolument imperméabilisées.

### PROCEDE MAISTRE

Prix et qualité incomparables

### DAME VEUVE

bonne famille, malade ou en convalescence, désire soigner malade ou employé dans maison de commerce. B. M., cours Lieutaud, 13.

### CARTES POST.

actualité, 2<sup>e</sup> cent. Echabail, 0.25. Serrier, 47, rue Lancy, Paris.

### HYPOTHEQUE

de 2.000 fr. à prendre sur propriété rurale aux environs de Marseille. Ecrire F. P. Poste restante, Capucines.

### DAME

seule désire emploi, homme ou femme, même malade ou employé dans maison de commerce. S'adr. ou écr. B. M., cours Lieutaud, 13.

### JE DONNE

superbe MONTRE remontoir n<sup>o</sup> 49 gros sous K. Jourdan, Canal 3 (imp.). Dem. tens n. expéd.

### OCCASION

Chambre XVI complète, ive, coteq. n<sup>o</sup> part, 13, rue d'Albion, 2<sup>e</sup>.

Le Gérant : VICTOR HEYX

Imp.-Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 7

### AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La FECULE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Alger, 30 — Marseille et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

## Soldats de France

PREMIERE PARTIE

### Une nuit de noces

Certes, elle retombait toute entière sur l'homme qui avait trompé cette enfant... Si complètement trompée qu'il allait la demander en mariage, mais la chute était irrémédiable... cela se voyait, et avec quelle éloquence ! dans le cri de terreur qui l'avait suivie !

Huit lettres !

Huit lettres qui étaient huit fois l'aveu de ce crime d'amour où il y avait un bourreau et une victime...

Huit lettres tout enflammées où Jean Cabral avait accumulé ce que la passion la plus vraie, avec l'abandon le plus touchant, pouvait réunir de plus tendre...

Dans le remords même on lisait je ne sais quelle joie, dans les paroles qui étaient des reproches on devinait des bras qui se tendaient pour des caresses nouvelles... et quand, encore effarée de sa chute, la vierge voulait crier sa haine dans ses sanglots, ce n'était pas de la haine qui s'échappait de ses lèvres, c'était de l'amour exaspéré !

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! je ne ose plus ! murmura Robert en détresse.

Derrière la portière rabattue, la voix se fit plus douce encore :

— Monsieur, je voudrais vous dire, s'il vous plaît ?

— Dites, chérie ? fit-il... mais cette fois avec tant d'épouvante qu'il craignit qu'elle ne le questionnât !

— Une jolie frimousse rose et blanche s'encadra dans la portière écartée. On ne vit que la tête. Elle s'enveloppait, avec la lourde étoffe, les épaules et les bras.

— Elle tendait des lèvres gourmandes... Il se leva... Il crut qu'il n'aurait jamais la force de faire les quatre ou cinq pas qui le séparaient d'elle... Elle recut le baiser qu'elle voulait... et la tête rose et blanche disparut...

— Il retomba sur sa chaise, appuya la main sur son front...

— Jusqu'au bout... il le faut...

— Des huit lettres fausses, œuvre diabolique d'un misérable, il restait quatre lettres à lire... Celles-là n'avaient point de développés... il ne remarquait même pas qu'elles étaient sans date... mais les événements auxquels elles faisaient allusion, précisaient singulièrement l'époque où elles avaient été écrites...

— Et en proie, au fur et à mesure qu'il achevait sa lecture, à l'horreur de l'infâme révélation, voici ce qu'il apprit :

— Dans la première de ces lettres, Française faisait apparaître quelques inquiétudes, sans rien préciser encore, toutefois, à son amant :

« Claude, je n'ai plus de tranquillité, mes jours se passent dans la fièvre, mes nuits dans l'insomnie... J'ai peur que la faute que j'ai commise ne soit bientôt connue de tout le monde... Hâte-toi de venir à mon secours... »

Dans la seconde, elle précisait — et pour

la première fois elle faisait intervenir dans cette correspondance le nom de Bénévant : « Aujourd'hui, l'on m'a présenté le commandant Bénévant et on ne m'a pas laissé ignorer qu'il m'aime... Claude ! Claude ! je ne te vois plus... je n'entends plus parler de toi... Est-ce que tu m'abandonnerais ? Si tu me délaisses, que vais-je devenir ? Mes craintes se réalisent... hélas ! Je serai malheureuse... Notre mariage me sauverait... Viens à mon secours ! »

Les deux dernières suivaient, à deux jours d'intervalle, la malheureuse apprenait la vérité : tentative de meurtre, impostures, faux nom duquel Villéduin s'affublait pour faire des dupes, toutes les infamies, tout son malheur, toute la catastrophe.

« Vous m'avez trompée... Vous avez abusé de la loyauté d'une famille où vous avez été reçu comme un fils... Demain, peut-être, je vais être livrée à la risée du monde... Maitresse de Villéduin ! Femme d'un bigame ! Ce n'est pas vulgaire et c'est un joli début dans la vie... »

Enfin, ce cri de détresse :

« Pourquoi m'avez-vous choisie ? Pourquoi m'avez-vous perdue ? »

Après quoi, le silence. Les lettres s'arrêtaient là, et pour cause, Villéduin était arrêté. La pauvre fille restait livrée à elle-même.

Le reste se devinait... l'affolement de Française... la tentation d'échapper à la honte... cette faute à laquelle son père malade ne survivrait pas...

Et au milieu de pareilles angoisses, l'amour de Bénévant qui lui offrait le salut.

Le mariage qui lui rendait la vie !... Puis la triste compromission avec elle-même : elle acceptait !

Et de ce mariage naissait Nicole !

Voici que maintenant, vingt années après, Nicole, fille de Villéduin, venait d'épouser Robert, fils de ce même Villéduin !

La révélation du hasard abominable éclatait dans ces lignes terribles. Pas de doute ! Le coup tombait, brutal, comme la foudre...

— Et les yeux pleins de stupeur, l'âme pleine de folie, Robert se mit à rire...

— Une voix douce le supplia, derrière la portière

— Chéri, je veux savoir pourquoi tu es si gai !

— Elle ne reçut pas de réponse... Et la voix reprit, avec une pointe de menace :

— Vous ne m'avez pas entendu, monsieur ?... Je croyais qu'entre le mari et la femme, tout devait être en commun, la joie et la peine... surtout la joie... Et vous n'allez pas me mentir et prétendre que vous n'avez pas ri ?

— Le même silence... Et la voix douce, un instant, s'est tue... Peut-être que Nicole est étonnée qu'on ne lui réponde pas... Et elle attend un mot... une surprise de Robert... quelque chose de gai et amoureux enfantine...

— Rien... Dans le salon, c'est comme la solitude, c'est comme la mort !

— Alors, Nicole s'inquiète...

— Robert ! Robert !

— Elle penche la tête hors de la portière qu'elle a écartée de ses bras nus...

— Elle a un grand cri de terreur :

— Mon Dieu ! Robert ! que vous est-il arrivé ?

Le jeune homme a roulé de sa chaise sur le tapis du salon où il est étendu, im-

mobile, les yeux fermés, pâle comme un mort.

Nicole a une minute d'affolement... Elle va appeler, elle va sonner, lorsque son regard rencontre les lettres criminelles, éparpillées sur une table et sur le tapis, et dont quelques-unes restent entre les mains crispées du jeune homme.

Ce sont les lettres, sans nul doute, qui ont fait tout le mal.

Elle ne cherche pas à les lire, c'est par hasard qu'un nom : celui de sa mère, qu'un autre nom : celui de Villéduin, que des mots d'amour, des plaintes, que des cris de passion, sautant à ses yeux... L'épouvante s'empare d'elle ; elle voudrait repousser ces choses... ces choses qui l'attirent dans un besoin de savoir pourquoi elles ont retenti si douloureusement sur le cœur de son mari, et son regard y reste obstinément, malade, malade, malade...

Car elle ne voit pas là seulement le nom de sa mère.

Elle reconnaît son écriture...

Certes, dans son âme toute neuve, le soupçon odieux n'est pas... mais quelle elle... et elle comprendra, elle verra se développer le roman diabolique si bien préparé, à toutes les pages duquel elle pourra lire l'horrible tragédie de son mariage, comparable aux fatalités antiques...

Et elle lit, sans choisir, pendant qu'un bras passé sous la tête de Robert essaye de la soulager...

Et quand elle en a fini avec la première, une force inconcevable, une force qui semble extérieure et dont elle n'est plus maîtresse lui fait tendre le bras vers une autre, puis vers une autre... jusqu'à celles que les mains de Robert retiennent, tordues

d'angoisse, et qu'elle leur arrache d'un geste brusque...

Enfin, elle a tout lu... Toutes les voiles se sont levées... La vérité est là !

— S'il lui fut resté un doute, il se fut envolé avec les dernières lettres.

Ce cœur vient d'être blessé mortellement, pour jamais.

— Elle dit, tout haut, comme si elle voulait se débarrasser et comme si elle avait besoin qu'une voix le lui fit entendre, autre que la sienne :

— J'ai épousé mon frère !

— A une autre que Nicole, des hésitations seraient venues.

— A Nicole, des hésitations ne pouvaient venir.

Pour Nicole, c'était la certitude.

Le jour où pour la première fois le général Bénévant lui avait parlé de l'amour de Robert pour Nicole, Française avait paru effarée... Elle avait refusé, dans une première émotion où il y avait de la terreur... Nicole en avait été surprise... Et pressée de questions, la mère n'avait rien expliqué... et Nicole, en l'écoutant, avait senti se seronner son cœur... Mais maintenant elle devinait le drame de cette conscience maternelle, et le crime hélas ! qui s'y était accompli... après un affreux débat...

Pour expliquer son refus, il fallait avouer la faute de jeunesse...

— Et devant une pareille alternative, devant l'obligation de tout dire à son mari ou de laisser ce frère épouser cette sœur, la mère avait été lâche... elle avait prélevé les mains à l'acte abominable...

JULES MARX

(La suite à demain.)